

Conseil d'école n°3 Savigny
Jeudi 25 juin 2026

Présents : **Mairie :** M FOL Yann (Maire), M VUICHARD Arnaud (Maire-adjoint) M LOUMY Arnaud (conseiller municipal), Mme RIMBAUD Sophie (conseillère municipale), Mme CHAUMONTET Madeleine-Rose (conseillère municipale) **Parents élus :** M BAUER Maxime, Mme MAHOUE Sandra, Mme CERVEAU Louise, Mme VION Caroline, Mme RIMBAUD Sophie, **Enseignants :** Mme MOCELLIN Aurélie, Mme VENDERBURE Ophélie, Mme BONHOMME Margaux, Mme SAINT-JUVIN Barbara, Mme BOULAY Pauline, M DUNAND Thibaut
Directeur : M DUNAND Thibaut
Personnels : Mme CURTET Virginia (ATSEM), Mme PEREZ Christel (AESH)
APE : M VUICHARD Arnaud

Excusés : Mme OBADIA (Inspectrice de l'éducation nationale), Mme DUMAS Anne-Cécile, Mme LANGLET Megan, Mme VACHOUX (RPE).

18h00 ouverture de la séance

Rappel de l'ordre du jour :

- Bilan de l'année scolaire 2025-2026
- Préparation de la rentrée 2026-2027
- Intervention des représentants des parents d'élèves

1) Bilan de l'année scolaire 2025-2026

Nous avons eu un certain nombre de projets cette année. Nous revenons uniquement sur les activités menées depuis le dernier conseil d'école de février 2026.

- Carnaval de l'école avec un char commun au périscolaire et à l'école.
- **Ma Petite Planète :** première participation de l'école au projet *Ma Petite Planète*, un défi écologique qui encourage les élèves à réaliser différentes actions concrètes pour protéger l'environnement au quotidien. Une exposition a été organisée dans l'école à l'issue de cette semaine. Cette opération a rencontré un grand succès.
- Merci aux enseignants et aux parents pour leur participation à la kermesse verte organisée le vendredi précédant le carnaval.
- Nous venons également d'obtenir le label E3D.
- Cross de printemps, de la PS au CM2. Merci aux parents bénévoles ainsi qu'à l'APE pour le goûter.

Classe de découverte pour les CE2/CM1/CM2. Un séjour très intéressant pour les élèves avec de l'orientation et la découverte du milieu montagnard. Merci aux enseignants (Mme VENDERBURE et M DUNAND) pour l'organisation de ce séjour et pour le travail tout au long de l'année pour lever des fonds. Nous remercions la mairie de Savigny et l'APE pour l'aide financière. Nous remercions également les parents présents.

Rando Glières pour les CM1/CM2 : après une randonnée sur les traces des résistants qui ont marqué l'histoire du Plateau des Glières, les élèves ont pu suivre une animation dans une ferme, ils ont pu participer au rassemblement avec les autres écoles présentes. En amont de cette journée, nous avons

pu découvrir l'histoire des Glières, aborder la Seconde Guerre mondiale, découvrir la faune et la flore de ce lieu, réaliser un haïku.

Sortie à Lyon pour les élèves de GS-CP CP-CE1 : visite du parc de la Tête d'Or, visite du zoo et spectacle de guignol. Merci à l'APE pour le financement.

Cycle piscine : mois de mai et début juin pour les GS CP CE1 CE2.

Fête de l'école le samedi 20 juin.

Boom CM2 le vendredi 26 juin. Merci à Aurélie MOCELLIN et Thibaut DUNAND pour l'organisation. Un cadeau de la commune sera offert aux élèves.

Correspondance scolaire des CM1/CM2 avec l'école du centre à Ville-la-Grand : report au mardi 30 juin.

Classe d'eau : annulé à cause de la canicule.

Nous avons des nouveaux partenariats avec bouchons 74 et Ndem. Nous récupérons les bouchons et les matériels scolaires.

Dans le cadre de l'édition 2026 de l'opération ministérielle « Cet été, je lis ! », tous les écoliers de CM2 recevront un recueil de six récits des Métamorphoses d'Ovide qui les accompagnera durant les vacances d'été. Cela permet aux élèves de CM2 de découvrir des mythes fondateurs du monde gréco-romain et des histoires merveilleuses.

Visite du collège pour les CM2 début juin. Une matinée complète et un repas au self.

La semaine des talents : du 26 juin au 2 juillet (Première édition)

Création du logo de l'école qui sera affiché à l'entrée de l'école en début d'année. Bravo aux élèves pour leur engagement. Le choix a été fait par les enseignants puis les élus de la commune.

Intervention du maire de Savigny qui propose la mise en place d'un Conseil municipal des jeunes l'année prochaine. L'école s'engagera également pour une élection des délégués.

Coopérative scolaire : les comptes seront présentés lors du conseil d'école du mois d'octobre. Merci à Mme BONHOMME pour la gestion des comptes.

Nous nous engagerons davantage dans l'USEP l'an prochain.

2) Préparation de la rentrée 2026-2027

L'effectif actuel de l'école est de 124 élèves. Nous allons dire au revoir à 15 CM2 qui iront au collège du Vuache à la rentrée.

Nous accueillerons 12 PS à la rentrée et nous fonctionnerons encore à 5 classes avec un effectif prévu en date du 25 juin de 124 élèves. Jour de décharge du directeur : mardi.

Voici les effectifs pour l'année prochaine (au 25 juin, sous réserve d'évolution d'ici le 1^{er} septembre)

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	12	15	18	14	22	15	16

À l'heure actuelle, en vue des effectifs voici la projection que nous avons validée en conseil des maîtres. Cette projection peut évoluer en fonction des effectifs pendant l'été. Nous afficherons les listes des classes sur la porte principale le lundi 31 août à 13h30.

PS/MS : 24 élèves (12+12) Mme SAINT-JUVIN Barbara

GS/CP : 24 élèves (15+9) Mme MOCELLIN Aurélie

CP/CE1 : 23 élèves (9+14) Mme BOULAY Pauline

CE2/CM1 : 26 élèves (11+15) Mme VENDERBURE Ophélie

CE2/CM2 : 27 élèves (11+16) M.DUNAND Thibaut (nous n'avons pas encore le nom et prénom de l'enseignante qui assurera la classe le mardi pour la journée de décharge de direction).

Nous vous informons du départ de Mme BONHOMME, Mme DUMAS et Mme LANGLET.

Préparation rentrée PS : le directeur a reçu l'ensemble des parents pour procéder à l'admission des élèves. Une matinée portes ouvertes a pu se tenir le samedi 20 juin de 09h00 à 9h45. Cette matinée a été l'occasion pour les enfants de découvrir le futur environnement scolaire et pour les parents, de poser toutes les questions concernant la rentrée. Matinée en présence de la future enseignante Mme SAINT-JUVIN, l'ATSEM de la classe ainsi que du directeur.

La liste des éléments à apporter à la rentrée pour les PS :

- le nécessaire de sieste (drap, couverture, oreiller, doudou) dans un cabas marqué au nom de votre enfant
- attestation assurance scolaire (vérifier qu'apparaît bien les mentions responsabilité civile et individuelle)
- une gourde avec le prénom de votre enfant (elle reviendra régulièrement à la maison pour nettoyage)
- une paire de chaussons (marquée au nom de votre enfant)
- Deux boîtes de mouchoirs
- un change dans un sac qui restera à l'école
- Un classeur de 4 cm d'épaisseur (jaune)

Pas besoin de tabliers.

Pour les autres classes, les listes de fournitures scolaires seront envoyées avant les vacances d'été. Cela sera également visible sur le panneau d'affichage devant la porte principale.

Les PAI seront redonnés avant l'été afin de pouvoir les renouveler avant la rentrée. Prévoir une ordonnance de moins de 3 mois.

La rentrée se déroulera le mardi 1^{er} septembre à 08h05 pour l'ensemble des classes et à 09h30 pour les PS. Tous les élèves doivent rentrer à l'école le premier jour. On accueillera les enfants (PS) dès 08h05 si besoin en cas de difficultés vous pouvez vous tourner vers le directeur. Souplesse sur la sieste des PS sur la première et rentrée progressive. À dissocier de l'aménagement du temps car dès la 2^{ème} semaine il est nécessaire que les enfants reviennent les après-midi sauf dérogation (demande d'aménagement du temps scolaire à demander au directeur). En janvier, tous les enfants devront être accueillis à temps plein.

Pour la rentrée scolaire 2026/2027 nous allons poursuivre avec l'application Educartable (la connexion sera interrompue mi-juillet). Nous remercions la mairie pour l'achat de la licence, le bilan de l'année a été très positif. Il faudra indiquer que, par défaut, les notifications sur l'application ne sont pas activées. Il y a une manipulation à faire. Le document pour la protection des données (RGPD) ne nécessite une signature que lors de la première inscription à l'école. En cas de changement ou de refus, merci de vous rapprocher du directeur.

Protocole pHAre : Le programme de lutte contre le harcèlement à l'École, « pHARE », dote les écoles élémentaires et les établissements scolaires d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves fondé autour de 5 piliers :

1. Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
2. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
3. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
4. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
5. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté.

Elections : Vote de la tenue uniquement par correspondance des élections des Représentants de parents d'élèves. La loi nous oblige à mettre en place un bureau de vote d'une durée de 4 heures non-stop le jour des élections de parents d'élèves, sauf s'il en a été décidé autrement en conseil d'école. C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui de procéder à un vote qui nous évitera d'avoir à tenir ce bureau de vote, coûteux en temps et peu utile : en effet, le vote par correspondance est toujours celui qui est majoritairement utilisé par les familles.

→ **Adopté à l'unanimité.**

LSU publication lundi 29 juin sur Educartable.

Sécurité : Un exercice incendie restait à faire avant la fin de l'année scolaire. La mairie était informée à l'avance et l'exercice s'est déroulé en présence de Nicolas.

Intervention mairie : Il va falloir réserver la cantine 3j ouvrés en avance en 2026-2027. Changement par rapport à cette année où il fallait uniquement 2j. Il y a une volonté d'améliorer la sécurité routière autour de l'école.

Questions / remarques parents élus

- Un immense merci de l'ensemble des parents pour cette année encore très réussie!

Le spectacle, les différentes sorties, le défi "ma petite planète", et le voyage scolaire ont été particulièrement appréciés. Nous avons conscience du temps, de l'énergie et de la charge mentale que cela demande, donc un grand bravo à toute l'équipe pédagogique!

- D'autres remerciements de la part des parents de PS/MS à toute l'équipe pour votre adaptabilité suite à l'arrêt de Mme Dumas, pour l'accueil toujours bienveillant des enfants malgré les classes surchargées, pour le travail supplémentaire et stressant que cela vous a demandé (et surtout au directeur), et pour l'accompagnement que Virginia a su garder avec les petits pour qu'ils ne soient pas trop perturbés.
- Un petit mot pour Mme Dumas: les parents espèrent qu'elle va bien (ou pas trop mal) et soulignent son précieux travail et sa relation avec les enfants, elle a été quelqu'un d'important pour eux! Certains parents de PS/MS se demandent si les enfants ont pu valider toutes les compétences qui leur sont demandées malgré l'absence d'enseignante et le manque de remplaçants en cette dernière période?

Nous n'avons pas pu valider l'ensemble des compétences en fin d'année, ni produire un bilan complet pour l'ensemble des élèves. Nous adapterons dès la rentrée afin de prendre en compte les besoins des élèves. Nous avons fait le maximum pour maintenir les élèves dans les apprentissages. Merci aux remplaçantes présentes pour le travail de qualité et l'implication. Merci aux enseignantes qui accueillaient des élèves dans leurs classes. Nous remercions également les parents pour la compréhension.

Pour l'école et l'APE: certains parents se demandent s'il ne serait pas plus judicieux d'organiser le spectacle de fin d'année le vendredi soir plutôt que le samedi? *Un point sera fait avec le directeur à la rentrée afin de fixer le calendrier des actions de l'APE.*

Pour la mairie: pourquoi ne gardent-ils pas les données des familles d'une année sur l'autre pour les formulaires du périscolaire (et juste demander d'écrire en rouge les modifications s'il y a)? *C'est bien noté.*

Remerciements

- Aux parents d'élèves qui accompagnent les sorties scolaires
- Aux bénévoles de la bibliothèque
- ATSEM et agents du périscolaire avec qui nous avons mené des projets tout au long de l'année
- Les 2 AESH de l'école
- A l'APE pour les aides financières pour les différents projets pédagogiques de l'école
- A la Municipalité - pour la subvention pour la classe de découvertes et les autres budgets alloués pendant l'année scolaire - pour les divers travaux effectués au quotidien et leur disponibilité
- Au Conseil départemental de Haute-Savoie pour la sortie Rando-Glières

Fin de la séance à 19h15